



Conseil national
de l'information statistique

Paris, le 18 juillet 2013
N° 149/H030

Document de travail
Version provisoire

PROJET D'AVIS

MOYEN TERME 2014-2018

PROPOSÉ PAR LES COMMISSIONS DU CNIS

PROJET D'AVIS MOYEN TERME 2014-2018 des commissions du Cnis

SOMMAIRE

AVIS DES COMMISSIONS DU CNIS	page
• DÉMOGRAPHIE ET QUESTIONS SOCIALES	2
Population	
Logement	
Conditions de vie, revenus, vie sociale	
Sujets transversaux	
• EMPLOI, QUALIFICATION ET REVENUS DU TRAVAIL	5
Avis transversaux	
Mutations de l'emploi et des professions	
Insertion, formation, parcours	
Rémunérations	
Emploi local	
Négociation collective	
Évaluation des politiques publiques	
• ENTREPRISES ET STRATÉGIES DE MARCHÉ	8
Dimension internationale	
Description de l'appareil productif	
Approches thématiques des entreprises	
Évolution de l'appareil productif	
Méthodologie, accessibilité, pédagogie	
• ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE	10
Indicateurs de développement durable	
Entreprises, économie et développement durable	
Ménages et développement durable	
Action publique et développement durable	
Énergie-climat	
Biodiversité	
• ÉVALUATION RECENSEMENT DE LA POPULATION.....	12
• SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS	13
État de santé - Accès aux soins	
Protection sociale, retraite	
Éducation	
Sécurité, justice	
• SYSTÈME FINANCIER ET FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE	16
Le système financier	
Le comportement des ménages et des entreprises non financières	
Le financement de l'économie	
Le financement public	
Le financement des entreprises	
La mise à disposition des données - L'accessibilité aux données	
• TERRITOIRES	18

Avis proposés au Conseil

PROJETS D'AVIS

Ces projets d'avis seront éventuellement amendés et complétés à l'issue des trois « rencontres » de moyen terme et au cours des commissions d'automne puis examinés par le Bureau et finalisés lors de l'assemblée plénière le 30 janvier 2014.

Population

Avis n° 1 - Composition des ménages

Le Conseil souhaite une connaissance plus fine des **liens entre les membres du ménage** afin de mieux prendre la mesure de formes de **cohabitation** comme les familles recomposées, la cohabitation intergénérationnelle, les colocations....

Il demande que les statistiques de **séparation** concernent tous les couples, y compris non mariés et qu'elles soient accompagnées d'éléments sur les conséquences de ces ruptures :

- pour les enfants : résidence alternée, partage de l'autorité parentale,
- pour les parents : montants des pensions alimentaires, contentieux pour le recouvrement.

Avis n° 2 - Populations spécifiques : petite enfance, personnes âgées et en situation de handicap

Le Conseil incite à **développer l'information territoriale** sur :

- les différents **modes de garde des jeunes enfants**, y compris l'interruption partielle ou totale d'activité de l'un des parents,
- les **conditions de vie des personnes âgées** : ressources, habitat (y compris institutions),
- le nombre et les conditions de vie des **personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie**.

Avis n° 3 - Emigration- Immigration

Le Conseil rappelle le besoin de statistiques sur les **flux émigrants** et, plus spécifiquement, sur les départs des jeunes vers l'étranger.

Il souligne l'intérêt de disposer régulièrement d'informations sur les **caractéristiques des nouveaux arrivants et les trajectoires des immigrés**. Il souhaite l'amélioration de la qualité des données administratives sur l'immigration.

Logement

Avis n° 4 - Marché du logement

Le Conseil souligne l'importance de disposer de statistiques sur le **coût d'acquisition et le loyer des logements**, ainsi que sur le **prix des terrains et des droits à bâtir**, à des niveaux géographiques fins et selon le type d'habitat.

Il soutient les travaux en ce sens et rappelle la nécessité d'**élargir l'accès aux données sur le logement et le foncier**. Il demande qu'un point soit fait sur l'accès au fichier Filocom, au fichier DVF¹ et aux données des notaires fin 2014.

Il souhaite une meilleure connaissance des caractéristiques et pratiques contractuelles des **bailleurs privés** ou **des loueurs professionnels** ainsi que des **aides à l'investissement locatif**.

Il insiste sur la nécessité de disposer de données permettant d'analyser les **trajectoires résidentielles** pour mieux comprendre le marché du logement.

¹ DVF : demande de valeur foncière

Avis n° 5 - Qualité, conditions du logement

Le Conseil demande qu'un état des lieux soit fait sur les statistiques disponibles la **qualité des logements, la précarité énergétique et le mal-logement**, après la publication des résultats de l'enquête Phébus, de l'enquête logement 2013 et de l'enquête sans-domicile 2012.

Il rappelle la nécessité d'une mise à disposition de ces informations **selon une périodicité quinquennale**.

Il souhaite que soient mises en lumière les **disparités des conditions de logement ou d'accès au logement** selon critères fins de catégories de ménages ou de territoires.

Conditions de vie, revenus, vie sociale

Avis n° 6 - Bien-être, niveau de vie, pauvreté

Le Conseil souhaite que la France prolonge ses travaux sur **le bien-être** (ou « **qualité de vie** ») et ses contributions sur ce sujet au niveau international, en particulier européen.

Dans cet objectif :

Il encourage la statistique publique à poursuivre ses efforts pour une observation régulière des **inégalités de niveau de vie** par catégories de ménages et par territoires.

Il demande d'améliorer la mesure de l'évolution de la **qualité de vie dans certaines dimensions** (conditions environnementales, conditions de travail, conciliation travail/vie familiale...).

Il rappelle son souhait de disposer **d'indicateurs précoces de pauvreté et de fragilité sociale**.

Il préconise une **approche longitudinale des conditions de vie**, en particulier pour mieux prendre la mesure de la persistance ou non des situations vulnérables.

Avis n° 7 - Vie et pratiques sociales

Le Conseil souligne un besoin d'information en matière de **participation à la vie citoyenne**, en particulier par une meilleure connaissance des **pratiques associatives**.

Il constate le rôle croissant du **numérique dans les pratiques sociales** (relations, culture, information...) et demande que la statistique publique s'interroge sur les populations susceptibles d'être à l'écart de ce phénomène.

Sujets transversaux

Avis n° 8 - Statistiques de prix

Le Conseil prend note du fait que **l'utilisation des « données de caisse »** permettraient de diffuser des statistiques de prix plus précises, de mieux prendre en compte l'effet qualité et éventuellement de procéder à des comparaisons spatiales. Il souhaite que ces nouvelles perspectives de mise à disposition soient définies en dialogue étroit avec les utilisateurs.

Avis n°9 - Recensement de la population

Le Conseil suivra avec attention la mise en œuvre des recommandations du groupe de travail sur **l'évolution du questionnaire du recensement de la population**.

Il souhaite être informé régulièrement du **projet d'évolution de ce recensement envisagé pour 2020** afin que la concertation nécessaire s'engage en temps voulu.

Avis proposés au Conseil

PROJETS D'AVIS

Ces projets d'avis seront éventuellement amendés et complétés à l'issue des trois « rencontres » de moyen terme et au cours des commissions d'automne puis examinés par le Bureau et finalisés lors de l'assemblée plénière le 30 janvier 2014.

Avis transversaux

Avis n° 1 - Dispositif statistique sur l'emploi : transversalité et cohérence

Le Conseil se félicite des **évolutions significatives du dispositif d'information sur l'emploi et les revenus du travail** qui ont amélioré la connaissance des situations de chômage et d'emploi, ainsi que des disparités de salaires et de revenus d'activité.

Ce dispositif reste cependant **dispersé** et les efforts engagés dans la mise en relation des différentes sphères d'activité (publique, privée, salariée, non salariée...) doivent se poursuivre, afin de garantir les comparaisons et l'analyse des spécificités.

Le Conseil note une forte attente des utilisateurs pour une connaissance détaillée et transversale du marché et de l'organisation du travail dans toutes ses dimensions. Il demande une attention particulière pour que les statistiques soient produites, autant que possible, **de façon cohérente sur tous secteurs (privé/public), tous statuts (salariés ou non), par territoires et par populations (jeunes, seniors, hommes, femmes, handicapés notamment)**.

Le Conseil prend note des évolutions importantes annoncées dans le cadre du moyen terme concernant **le système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité**, notamment du fait de la mise en place de la déclaration sociale nominative (DSN). Il souhaite que ces évolutions permettent de progresser encore en termes de transversalité et de cohérence des concepts entre les secteurs ainsi qu'en termes de délais pour la mise à disposition des données structurelles.

Mutations de l'emploi et des professions

Avis n° 2

Le Conseil souligne la nécessité d'une connaissance plus approfondie des **mutations de l'emploi et des professions**, à savoir :

- **Les transformations des métiers** : poursuivre l'identification de l'évolution des métiers et des nouvelles compétences nécessaires pour les exercer
- **L'évolution des conditions de travail**, liée notamment aux réglementations, aux changements organisationnels et à l'usage des nouvelles technologies dans la sphère du travail, en observant plus particulièrement : le temps de travail, l'absentéisme, les risques psycho-sociaux, la santé au travail.
- **Le développement de formes d'emploi particulières** : les contrats courts, la multi-activité, l'intérim, les différentes formes d'emploi non salarié, l'auto-entrepreneuriat...

*Sur ce dernier point, le Conseil demande qu'un **groupe de travail** précise le contour des formes d'emploi qu'il conviendrait de mesurer, avec une attention particulière aux formes émergentes, s'interroge sur la façon dont l'appareil statistique est aujourd'hui en mesure d'en rendre compte (en niveau comme en évolution) et identifie les pistes d'amélioration.*

Insertion, formation, parcours

Avis n° 3 - *Parcours professionnel*

Face à une diversification des **modalités d'insertion et de parcours professionnels**, le Conseil demande que la statistique publique :

- renforce la description des **jalonnements de la vie active** par des périodes d'emploi, de chômage et de formation,
- indique en quoi ces parcours sont porteurs **d'évolution de carrières**, en termes de métier, qualification, revenus d'activité et retraites,

Le Conseil souhaite en particulier que soient poursuivis les travaux statistiques et les études permettant de décrire finement les **parcours d'insertion professionnelle des populations en difficulté** (une partie des jeunes, chômeurs de longue durée, licenciés des plans sociaux dans les secteurs en difficulté, personnes handicapées...).

Il souligne de ce point de vue l'intérêt des projets **d'extension des panels**, avec la création du panel non salariés et la perspective d'un panel portant sur l'ensemble des actifs, afin de cerner l'ensemble des trajectoires professionnelles. Il note également l'intérêt d'utiliser l'**EDP** (échantillon démographique permanent) pour rapprocher la situation professionnelle des personnes de leur cadre de vie.

Avis n° 4 - *Formation tout au long de la vie*

Le Conseil souhaite un approfondissement de la mesure des **liens entre les formations** initiales et continues (y compris dans un cadre professionnel) **et les carrières**.

Il attache en particulier de l'importance au suivi des **formations des demandeurs d'emploi** et leurs effets en matière d'activité.

Rémunérations

Avis n° 5

Le Conseil demande que des travaux soient poursuivis pour mieux appréhender la diversité des modes de rémunérations par type d'entreprise et par secteur public/privé (primes, avantages en nature, ...), avec un focus particulier sur les rémunérations **non salariales** (intéressement, participation, stock options, ...) et sur les indemnités de rupture.

Il souhaite que les caractéristiques des activités associées à de **faibles revenus du travail** soient étudiées. Il encourage le développement des travaux relatifs aux inégalités de rémunération liées aux caractéristiques des personnes (sexe, origine, âge, handicap, ...).

Emploi local

Avis n° 6

Le Conseil encourage la poursuite des travaux statistiques permettant une **connaissance fiable de l'emploi au niveau local**, en niveau et en évolution (à des niveaux géographiques à définir).

En particulier, la modernisation de l'action publique et la réforme territoriale nécessitent une meilleure connaissance de **l'emploi public dans les territoires** : emploi dans les trois versants de la fonction publique et pour chaque niveau d'administration de l'État ou des collectivités territoriales ou hospitalières (évolution, restructurations et transferts).

Négociation collective

Avis n° 7

Le Conseil salue **le développement du système d'information sur la négociation collective en entreprise** et notamment l'utilisation conjointe des accords et textes conventionnels et des informations issues des enquêtes statistiques auprès des entreprises.

Il encourage la statistique publique à **maintenir et développer ce système d'information**, à un moment où les incitations à négocier sont croissantes, à travailler sur un **champ élargi** (associations, particuliers-employeurs, agriculture, fonction publique...) et à une mise à disposition **plus rapide** des enseignements tirés de ces sources, dans des délais en phase avec les besoins du dialogue social.

Il souhaite que la SP apporte des éléments d'information sur **l'évolution du fonctionnement du dialogue social** : quels accords, quels contenus, quels impacts et à quels niveaux, territoriaux et professionnels (groupes, branches, entreprises ...) ?

Évaluation des politiques publiques

Avis n° 8

Le Conseil encourage la poursuite des travaux statistiques visant à évaluer **les politiques publiques** de l'emploi et de la formation professionnelle. Il souligne l'intérêt de l'utilisation des panels administratifs éventuellement couplés à des enquêtes à des fins d'évaluation.

PROJETS D'AVIS

Ces projets d'avis seront éventuellement amendés et complétés à l'issue des trois « rencontres » de moyen terme et au cours des commissions d'automne puis examinés par le Bureau et finalisés lors de l'assemblée plénière le 30 janvier 2014.

Dimension internationale

Avis n° 1

Le Conseil souligne l'importance de **poursuivre la mise en perspective internationale des statistiques d'entreprises** et de mieux mesurer **la mondialisation du système productif**.

- Il réaffirme le caractère fondamental de **la nouvelle notion d'entreprises, intégrant le concept de « groupe »** pour apporter des éclairages au niveau mondial. Il soutient les travaux menés en ce sens. Il rappelle la nécessité d'une connaissance statistique **de l'activité des implantations à l'étranger** des groupes.
- Le Conseil souhaite que la statistique publique française **s'implique fortement dans le projet européen FRIBS** (*Framework Regulation Integrating Business Statistics*) d'Eurostat, visant à une plus grande cohérence de la statistique européenne sur les entreprises. Il souhaite être informé régulièrement des avancées de ce projet et que la statistique publique y relaie ses avis.
- Le Conseil demande que la statistique publique s'attache à la mesure de toutes les dimensions de la **compétitivité internationale des entreprises** : performances à l'international (y compris des PME et de l'artisanat), montée en gamme des produits, qualifications.... Il souhaite que ces statistiques soient diffusées avec des comparaisons européennes ou par rapport aux principaux partenaires.
- Il **souhaite** par ailleurs que les efforts d'Eurostat pour simplifier et alléger le coût des **statistiques de flux intracommunautaires de marchandises** n'altèrent pas la qualité des informations nécessaires à l'étude des déséquilibres des flux intraeuropéens.

Description de l'appareil productif

Avis n° 2

Le Conseil salue la mise en place du répertoire statistique des entreprises, outil central pour une **meilleure connaissance de l'appareil productif dans toutes ses dimensions**.

- Il préconise que la nouvelle **notion de catégories d'entreprises** sur laquelle il repose soit appliquée de façon cohérente à l'ensemble du dispositif statistique sur les entreprises : enquêtes structurelles ou conjoncturelles, démographie, commerce extérieur, recherche, comptabilité nationale...
- Il souhaite, parallèlement, une connaissance approfondie de **l'organisation des activités productives** : partage international du travail, organisation en réseau, filières (bois, agroalimentaire...), sous-traitance...
- Il souhaite un enrichissement des statistiques disponibles :
 - sur **la localisation fine du système productif**,
 - sur les différents types de **prélèvements fiscaux/aides publiques** selon leur finalité, par catégorie et activité d'entreprises
 - pour certains types d'entreprises (**artisanat, non-salariés, CAC40...**),
 - sur les **associations**. Sur ce point, il rappelle son souhait d'une réalisation régulière de l'enquête sur les associations.
- Il demande qu'un état de lieux soit fait sur les statistiques du **tourisme** et suivra avec attention la mise en œuvre des recommandations du rapport Bernadet sur les **transports**.

Approches thématiques des entreprises

Avis n° 3

Le Conseil marque un intérêt particulier pour la production de résultats, dans les cinq ans à venir, sur les **thèmes suivants**, sans qu'un ordre de priorité soit encore établi :

- a) La gestion des **aspects environnementaux par les entreprises**, y compris publiques, et si possible au niveau régional : consommation d'énergie, gestion des déchets (recyclage), flux de transports (circuits d'approvisionnement et de distribution) et logistique, utilisation des sols et efficacité énergétique des bâtiments d'activité...
- b) Les aspects économiques (coûts/prix/subventions) des filières **d'énergies renouvelables** (solaire, éolien, biocarburants, énergie marine,...) avec des comparaisons européennes
- c) Les investissements des entreprises pour **l'innovation et la recherche**
- d) L'utilisation des **TIC**, notamment dans les très petites entreprises (TPE)
- e) Le marché du **commerce électronique**
- f) Les **pratiques agroalimentaires** : qualité de la production dont bio, traçabilité, circuits courts...

Avis n° 4

Le Conseil rappelle par ailleurs son intérêt pour une production régulière de résultats sur la **responsabilité sociétale des entreprises** et plus particulièrement une meilleure connaissance de leurs **investissements socialement responsables**.

Évolution de l'appareil productif

Avis n° 5

Le Conseil préconise une veille sur la possibilité de prise en compte dans la statistique de **l'économie circulaire**² ainsi que des **nouveaux services** :

- liés à la dématérialisation : télémédecine, e-learning,
- liés à internet : réseaux sociaux, moteurs de recherche, archivage (cloud)...
- développés dans une optique de développement durable (« économie de la fonctionnalité »)

Avis n° 6

Le Conseil souhaite que lui soit présenté l'état des réflexions au niveau international sur les critères actuels qui permettent de définir les **contours de l'industrie** et son interaction avec les services.

Méthodologie, accessibilité, pédagogie

Avis n° 7

- le Conseil demande que le dialogue se poursuive avec les chercheurs et les bureaux d'études pour continuer de faciliter leurs **conditions d'accès aux données détaillées** et permettre ainsi une large utilisation de celles-ci pour le débat social.
- Il constate une attente croissante d'utilisation de **données individuelles sur le comportement des entreprises pour mieux interpréter les résultats macro-économiques** et propose que la statistique publique se rapproche de chercheurs pour trouver à cette fin des méthodologies sécurisées et à moindre coût (approche granulaire par exemple).
- Il demande que les efforts de **simplification** et notamment de réduction de la **charge de réponse des entreprises**, lui soit régulièrement présentée.

² Économie qui vise à optimiser les flux d'énergie et de matière à l'échelle d'un système de production.

Avis proposés au Conseil

PROJETS D'AVIS

Ces projets d'avis seront éventuellement amendés et complétés à l'issue des trois « rencontres » de moyen terme et au cours des commissions d'automne puis examinés par le Bureau et finalisés lors de l'assemblée plénière le 30 janvier 2014.

Indicateurs de développement durable

Avis n° 1

Le Conseil souhaite le maintien, la mise à jour et une large diffusion, simple et intelligible pour le grand public, **des indicateurs de développement durable** d'ores et déjà développés au niveau européen, national et territorial, dans le cadre de la stratégie européenne et de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013.

Il prend note d'attentes non satisfaites ou nouvelles pour ces indicateurs : pour mieux prendre en compte la dimension sociale, pour accompagner la stratégie nationale de transition écologique (SNTE), pour informer sur les phénomènes récents (pollutions lumineuses, perturbateurs endocriniens...) et sur la consommation de matières premières nécessaires à l'activité économique.

Il insiste sur la nécessité de poursuivre une **large concertation** pour faire évoluer ces indicateurs, de façon à ce qu'ils restent dans la continuité de l'existant, en nombre limité, compréhensibles, et, autant que possible, comparables dans le temps et entre niveaux géographiques (de l'international au local).

Entreprises, économie et développement durable

Avis n°2

• Le Conseil souhaite que soient mises en valeur et complétées les statistiques sur **la prise en compte du développement durable par les entreprises et organismes publics** implantés en France en tenant compte, le cas échéant, de leur activité internationale.

Il est attendu des résultats détaillés **par type d'entreprise** (taille y compris micro, activité...), **si possible par région**, et selon différents aspects : consommation d'énergie, gestion des déchets (recyclage), flux de transports (circuits d'approvisionnement et de distribution), utilisation des sols et efficacité énergétique des bâtiments d'activité...

Ces préoccupations, relatives à la responsabilité sociétale des entreprises, sont étendues à la question des **investissements socialement responsables**. Le Conseil suggère que les priorités en la matière soient définies avec les utilisateurs, selon un mode de dialogue qui reste à définir au sein des deux commissions.

• Le Conseil encourage la poursuite de la réflexion sur les éléments de mesure, notamment **au niveau régional voire infrarégional, de « l'économie verte »** et recommande en particulier une meilleure connaissance des métiers, emplois et activités qui y sont liés.

• Par ailleurs, le Conseil suggère **une veille** sur la possibilité de prise en compte, dans la statistique :
- des nouveaux services développés dans une optique de développement durable (« économie de la fonctionnalité »)
- et de l'économie dite « circulaire », qui vise à optimiser les flux d'énergie et de matière à l'échelle d'un système de production.

• Le Conseil souligne des attentes nouvelles **en matière de connaissance des pratiques agroalimentaires : qualité de la production dont bio, traçabilité, circuits courts...**

• Le Conseil se félicite des importants travaux, effectués et à venir, sur les **comptes environnementaux dans un cadre harmonisé au niveau européen**. Il souhaite que ceux-ci soient présentés devant la commission avec un point particulier sur la possibilité de **distinguer les dépenses curatives des dépenses préventives**.

Ménages et développement durable

Avis n° 3

- Le Conseil note des attentes importantes de statistiques sur **le comportement des ménages dans le domaine de la gestion des déchets**.
- Il souhaite un dispositif pour mieux évaluer **la mise aux normes thermiques des logements**, y compris anciens
- Il préconise que la statistique publique s'associe aux professionnels de la santé pour fournir des éléments d'information sur **les liens entre la santé et l'environnement**.
- *Le Conseil souhaite que la France prolonge ses travaux sur **le bien-être** (ou « **qualité de vie** ») et ses contributions sur ce sujet au niveau international, en particulier européen. Voir l'avis 6 de la commission Démographie et questions sociales ».*

Action publique et développement durable

Avis n° 4

- Le Conseil soutient les travaux pour une meilleure connaissance de **l'offre de transport** (infrastructure et services). Il demande que la statistique publique poursuive ses efforts pour contribuer à la valorisation des **externalités générées par les transports** : émission de CO2 et autres polluants, bruit, artificialisation des sols... notamment par l'exploitation des valeurs de référence.
- Il rappelle la nécessité d'une **information normalisée sur l'utilisation des sols à une échelle géographique fine** de façon à aider les pouvoirs publics dans leurs réflexions pour un aménagement durable, notamment dans les zones urbaines et périurbaines. Une vision prospective est également attendue pour cela (exploitation de la nature des surfaces dans les PLU).
- Le Conseil préconise une **large diffusion** de l'information sur les coûts, prix et volumes relatifs à la **gestion par les collectivités des déchets, de l'eau et des réseaux de chaleur**.

Énergie-climat

Avis n° 5

- Le Conseil souligne l'intérêt d'un **compte satellite de l'énergie**.
- Il recommande une large information sur le **coût et le prix des énergies**, en particulier **renouvelables**, y compris combinées, selon les périodes et le territoire de production, y compris en Outre-mer, avec des comparaisons européennes.
- Il rappelle la nécessité d'estimer les **émissions de l'ensemble des gaz à effet de serre (GES) et autres polluants**, liées à l'activité de production et consommation finale des agents d'un territoire, en prenant en compte aussi les émissions liées aux importations.
- Le Conseil préconise qu'une réflexion s'engage avec les acteurs locaux pour leur ouvrir largement l'accès aux **données localisées de l'énergie disponibles auprès de divers organismes** (Medde, Ademe, Ceren, ERDF et GRDF...).

Biodiversité

Avis n° 6

Le Conseil prend acte de l'évolution de l'approche sur la biodiversité et confirme **le besoin d'avoir une approche incluant tous types d'espace et non restreinte aux espaces protégés**.

Il encourage **l'élargissement de l'inventaire de certaines espèces représentatives** (invertébrés notamment) et de compléter le travail sur les **ressources naturelles** (mers, prairies, forêts...), y compris celles dans **les sols**

Il souligne **la nécessité de disposer d'une carte des écosystèmes et de leur évolution** (prélèvements, cf IGN), outil indispensable aux réflexions sur l'aménagement du territoire, y compris en Outre-mer.

Il préconise une **meilleure coordination des organismes publics et associatifs** pour avoir une vision de l'ensemble des facteurs qui interagissent sur la biodiversité sur un territoire (projet SINP, INPN...).

cnerp

(Les avis seront pris lors de la commission d'octobre 2013)

Ils concerneront les évolutions du recensement à moyen et long terme :

- suite au rapport du groupe de travail sur l'évolution du questionnaire,
- envisagées pour 2020.

Avis proposés au Conseil

PROJETS D'AVIS

Ces projets d'avis seront éventuellement amendés et complétés à l'issue des trois « rencontres » de moyen terme et au cours des commissions d'automne puis examinés par le Bureau et finalisés lors de l'assemblée plénière le 30 janvier 2014.

État de santé - Accès aux soins

Avis n° 1 - Dispositif : articulation avec l'Europe

Le Conseil souhaite qu'une réflexion soit menée, après le portage de l'enquête européenne de santé par l'enquête Santé et protection sociale de 2014, sur **l'articulation des futures enquêtes européennes sur la santé avec les autres sources statistiques** existantes, y compris administratives, en France sur les mêmes thématiques.

Avis n° 2 - Dispositif : cohérence des différentes sources et approfondissement

Le Conseil recommande une plus grande coordination des objectifs et des moyens d'observation statistique des différents producteurs.

Il incite ces derniers à **approfondir leur champ d'observation** d'une part sur les dispositifs de prévention et d'autre part à l'ensemble des professions de santé, ainsi qu'à couvrir l'ensemble des régimes de protection sociale concernés.

Il souligne la nécessité de mieux prendre en compte la **dimension territoriale et sociale** dans les dispositifs.

Avis n° 3 - Accès aux soins

Le Conseil encourage les travaux pour une meilleure connaissance des **conditions d'accès et de recours aux soins et des inégalités sociales et géographiques en la matière** : information disponible, densité, distance, mais aussi qualité des services rendus (dont délai d'attente) et coût.

Avis n° 4 - Parcours de soins

Le Conseil incite au développement de travaux sur les **parcours de soins** selon la situation socio-économique des patients, en intégrant les séjours hospitaliers, les traitements ambulatoires et le secteur médico-social.

Avis n° 5 - Accès aux données

Le Conseil souligne l'intérêt de l'élargissement de **l'accès aux données administratives et médico-administratives** et de leur appariement, y compris avec les enquêtes en population générale ou avec l'échantillon démographique permanent.

Il propose que la statistique publique examine les modalités concrètes (aspects réglementaires, logistiques...) de **mise à disposition mutualisée de bases de connaissances en matière de santé**, qui en facilite l'accès et en élargisse l'utilisation, selon un protocole clairement documenté et selon des processus totalement sécurisés dans ce domaine particulièrement sensible.

Protection sociale, retraite

Avis n° 6 - Personnes âgées

Le Conseil souligne l'importance d'un approfondissement de la **connaissance des conditions de vie des personnes âgées** : niveau d'autonomie, habitat, ressources financières, environnement familial...

Il approuve en cela les objectifs poursuivis par **l'enquête Care** sur les personnes âgées qui aura lieu en 2015.

Il rappelle l'importance de disposer d'une information sur ces questions, même plus réduite, mais régulière (annuelle ou bisannuelle) et territorialisée.

Il suivra avec attention la nécessaire amélioration de la connaissance des **restes à charge** dans le financement de la dépendance, par la prise en compte du patrimoine ou, encore, la substitution entre aide formelle et aide informelle.

Avis n° 7 - Retraite

Le Conseil souhaite que la statistique publique mobilise l'ensemble des données nécessaires aux **analyses en matière de retraites**.

Cela suppose de mobiliser une information comparable **pour tous les régimes**, y compris ceux de la fonction publique.

Cela suppose également de mieux appréhender **l'environnement familial et social** lors de la transition entre la vie active et la retraite.

A ce titre, il soutient **l'appariement de l'EIR avec les données fiscales** qui vise à faire le lien entre les droits à retraite acquis par un individu, son niveau de vie et les caractéristiques du ménage auquel il appartient.

Avis n° 8 - Observation partagée Etat/collectivités locales

Le Conseil recommande que s'engage rapidement **une réflexion entre la statistique publique et les Départements**, en charge des personnes en situation de handicap ou de dépendance, de façon à faire évoluer les concepts et méthodes pour que le dispositif d'observation sur ces questions au niveau départemental produise des résultats plus homogènes, mieux ciblés, plus rapides et de façon moins coûteuse qu'aujourd'hui.

Éducation

Avis n° 9 - Parcours scolaires

Le Conseil confirme l'importance qu'il accorde à l'analyse des **parcours scolaires des élèves et étudiants** dans leur diversité, sociale et géographique.

A cet égard, il considère que la mise en place de l'identifiant national élève (INE) est une avancée majeure et appuie la DEPP pour son utilisation afin d'étudier les trajectoires scolaires tout en respectant la confidentialité des informations individuelles.

Avis n° 10 - Personnels enseignants

Le Conseil souhaite que la statistique publique apporte un éclairage sur **les personnels enseignants**, leur mobilité géographique, leurs rémunérations et leurs conditions de travail, ceci afin d'analyser les tensions éventuelles dans certaines disciplines ou certains secteurs géographiques.

Avis n° 11 - Offre post-bac et mobilité des étudiants

Il encourage les travaux pour mesurer les effets de la localisation des différentes formations post-bac sur la **mobilité des étudiants**.

Avis n° 12 - « Décrocheurs »

Il souhaite que la statistique publique étudie la possibilité de mesurer et suivre les trajectoires des **jeunes quittant le système éducatif sans aucun diplôme**.

Sécurité, justice

Avis n° 13

(à préciser suite à la commission du 26 novembre 2013)

Le Conseil réaffirme la nécessité de disposer d'une information statistique produite de façon indépendante et de qualité permettant d'observer l'ensemble de la chaîne, du délit jusqu'à la réponse pénale.

Avis proposés au Conseil

PROJETS D'AVIS

Ces projets d'avis seront éventuellement amendés et complétés à l'issue des trois « rencontres » de moyen terme et au cours des commissions d'automne puis examinés par le Bureau et finalisés lors de l'assemblée plénière le 30 janvier 2014.

Le système financier

Avis n° 1 - Groupes

Le Conseil incite la statistique publique à **poursuivre les travaux d'identification des groupes financiers et leurs liens avec l'étranger**, y compris leurs activités dans les centres financiers off shores.

Avis n° 2 - Métiers

Il suivra avec attention la mise en œuvre des recommandations du groupe de travail sur **les lignes de métiers bancaires**, en particulier la poursuite du dialogue avec les banques pour plus d'informations normalisées sur leurs comptes par activité.

Avis n° 3 - Emploi-rémunération

Il rappelle qu'il est attendu une mise en relation et en cohérence de l'ensemble des statistiques disponibles sur **l'emploi et les rémunérations (tous types de rémunérations, par grandes activités) dans le secteur financier**, en distinguant le secteur bancaire du secteur des assurances.

Le comportement des ménages et des entreprises non financières

Avis n° 4 - Epargne salariale

Le Conseil souhaite qu'un état des lieux soit fait sur les statistiques de **l'épargne salariale**, la distribution de dividendes et la contribution des accords participation-intéressement-actionnariat salarié à l'épargne salariale, par catégories d'entreprise.

Avis n° 5 - Investissements socialement responsables

Il demande que la statistique publique propose des informations sur les **investissements socialement responsables** : volume, types, catégories de ménages concernés...

Avis n° 6 - Partage de leur valeur ajoutée

Il préconise une production statistique différenciée, par type d'entreprises (CAC40, taille, activités...), sur les modalités du **partage de leur valeur ajoutée** et la façon dont elles placent leur épargne.

Le financement de l'économie

Avis n° 7 - Flux financiers

Le Conseil demande une meilleure approche des **flux financiers liés à l'épargne**, de leur dimension internationale, de leur destination finale (géographique et fonctionnelle), ainsi que des chaînes de liens entre institutions financières qui y ont mené.

Il demande, en particulier, qu'un point soit fait sur les possibilités d'une connaissance plus précise des **transactions sur les marchés financiers** (réglementés ou non) : volume, fréquence, coût de transaction, durée de détention, etc.

Le financement public

Avis n° 8

Le Conseil souhaite que les statistiques existantes sur **la structure et les conditions d'endettement des collectivités locales** lui soient présentées.

Il préconise la mise en place d'un **compte des collectivités locales** différencié par type de collectivités (communal / départemental / régional).

Le financement des entreprises

Avis n° 9

Le Conseil souligne les grandes avancées ont été faites en matière de **connaissance du financement des entreprises** ces dernières années.

Il constate cependant qu'un écart subsiste entre les constats effectués par les statistiques existantes et le ressenti de certaines professions ou secteurs d'activité. Il souhaite en conséquence que le dialogue se poursuive sur la base, si possible d'une connaissance fine, par type d'entreprises (y compris micro-entreprises et entreprises de taille intermédiaire), activité détaillée et région, pour identifier les **disparités éventuelles des modalités d'offre**, notamment en matière de taux d'intermédiation et/ou des comportements de demande selon ces critères plus détaillés.

Mise à disposition des données - Accessibilité aux données

Avis n° 10

Le Conseil souhaite la mise à disposition d'un **répertoire général des statistiques financières**, documenté de façon pédagogique, qui présente l'ensemble des statistiques financières disponibles auprès de différents producteurs d'information, afin de valoriser ces données existantes auprès d'un large public.

Avis n° 11

Il demande par ailleurs que les **conditions d'accès aux données détaillées** soient plus explicites.

Avis n° 12

Il recommande que ces deux sujets fassent l'objet d'un **groupe de travail sur l'accessibilité aux statistiques financières**, réunissant les fournisseurs, les producteurs et les utilisateurs, pour établir un état des lieux et identifier les marges de progrès en terme de champ couvert et de modalités d'accès. Il conseille que ce groupe tienne compte des démarches d'ores et déjà existantes dans ce domaine.

Avis n° 13

Le Conseil préconise une **large communication pédagogique**, notamment :

- sur les **changements importants à venir** en matière de statistiques financières du fait des changements de base et du profilage des groupes,
- sur le financement de l'économie, par une présentation plus visible du « **bouclage macrofinancier** » qui permet de comprendre le financement de l'économie « réelle »,
- sur les **données européennes** d'identification des déséquilibres macroéconomiques.

TERRITOIRES

Avis proposés au Conseil

PROJETS D'AVIS

(Les avis seront pris lors de la commission d'octobre 2013)